

A.K.E.

**Société par actions simplifiée au capital de 651.000,00 euros
11 rue lieutenant-colonel Prévost - 69006 LYON
980 511 315 R.C.S. LYON**

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2023

Les associés de la SAS A.K.E. au capital de 651.000 euros, divisé en 10.000 actions ordinaires de 0,10 euros chacune et 2.500 actions de préférence de catégorie A1 de 260,00 euros chacune, se sont réunis au siège social au 11 rue lieutenant-colonel Prévost – 69006 LYON, le 2 novembre 2023 à dix heures trente en assemblée générale extraordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

DYNAMIK, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 11 rue lieutenant-colonel Prévost – 69006 LYON immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 890 334 774, représentée par Monsieur Ilane KABALO en sa qualité de Président, titulaire de 6.250 actions ordinaires numérotées de 1 à 6.250 inclus,

KIYD, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 10 rue de la Pompe – 75116 PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 812 727 170, représentée par Monsieur Yoni KABALO en sa qualité de Président, titulaire de 3.125 actions ordinaires, numérotées 6.251 à 9.375 inclus,

EB INVEST 2, société par actions simplifiée au capital de 39.539.000 euros, dont le siège social est situé 107 rue Danton – 92300 LEVALLOIS PERRET immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 905 380 994, représentée par Monsieur Benoît EMSALEM en sa qualité de Président, titulaire de 625 actions ordinaires, numérotées 9.376 à 10.000 inclus et 2.500 actions de préférences de catégorie A1, numérotées 1 à 2.500 inclus.

Total des actions des associés présents égal aux actions composant le capital de la société soit 12.500 actions.

L'assemblée est présidée par la société DYNAMIK, représentée par Monsieur Ilane KABALO en sa qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- Démission de la SAS DYNAMIK en qualité de Président et nomination de la SAS EB INVEST 2 en qualité de nouveau Président
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de fonctions de Président de la SAS DYNAMIK, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 11 rue lieutenant-colonel Prévost – 69006 LYON immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 890 334 774, représentée par Monsieur Ilane KABALO en sa qualité de Président à compter du 2 Novembre 2023 et elle lui donne quitus de sa gestion.

Sur proposition, la candidature de la SAS EB INVEST 2, société par actions simplifiée au capital de 39.539.000 euros, dont le siège social est situé 107 rue Danton – 92300 LEVALLOIS PERRET immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 905 380 994, représentée par Monsieur Benoît EMSALEM en sa qualité de Président, est acceptée. Il prendra les fonctions de Président à compter du 2 Novembre 2023.

Il est présent et déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, après signature de la présente décision.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les gérants et l'assemblée générale.

Fait à Lyon, le 2 Novembre 2023.

SAS DYNAMIK
Représentée par Monsieur
Ilane KABALO

SAS EB INVEST 2
Représentée par Monsieur Benoît
EMSALEM

SAS KIYD
Représentée par Monsieur Yoni KABALO